

ELECTIONS MUNICIPALES A NEUILLY

LES 9 ET 16 MARS 2008

Copie de la lettre adressée par notre Association aux candidats, à savoir :

- **Madame Lucienne BUTON et Monsieur Thierry HUBERT et les membres de la liste « *Neuilly Citoyens* »**
- **Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN et les membres de la liste « *Neuilly ma vie, ma ville* »**
- **Monsieur Alexandre HARMAND et les membres de la liste « *Neuilly Démocrate* »**
- **Monsieur Bernard LEPIDI et les membres de la liste « *Neuilly Passion* »**
- **Monsieur Arnaud TEULLE et les membres de la liste « *Fidèle à Neuilly* »**
- **Monsieur Dominique ZIND et les membres de la liste « *La vraie droite pour Neuilly* »**

Association de Sauvegarde de l'Environnement
MAILLOT CHAMPERET
Siège social : 9, boulevard de Dixmude 75017 Paris

Site : www.neuillyperif.com
Email : neuillyperif@yahoo.fr

Le 10 Février 2008

Objet : Amélioration de la traversée piétonne de l'avenue CHARLES de GAULLE au droit de la Place du Marché à très court terme, pour commencer.

Fondée en 1977, notre Association se préoccupe depuis de nombreuses années du problème de la circulation de tout l'Ouest parisien et notamment de celui posé par le trafic de la RN13 dans sa traversée de Neuilly.

Elle a participé activement au Débat Public tenu sur ce sujet en 2006. Elle constate sans surprise que les plus ardents partisans de la couverture de la RN13 à Neuilly parlent maintenant « *d'engager le projet d'ici la fin de la mandature* », c'est-à-dire 2013/2014.

Nous en concluons que dans l'hypothèse où le projet d'enfouissement -malgré tous les aléas qu'il présente tant sur le plan technique que sur le plan financier ainsi que l'a bien montré le Débat Public- viendrait à être réalisé ce ne pourrait être qu'à échéance lointaine (10 à 15 ans avec les travaux).

C'est dans cette optique « *d'échéance lointaine* » que depuis plusieurs années, à la demande de nos adhérents très préoccupés **par l'insécurité des piétons**, nous proposons au Maire de Neuilly le projet que vous trouverez ci-joint (un plan et une note d'explication), d'un coût et d'une durée de réalisation extrêmement modestes.

Monsieur BARY a toujours refusé de prendre en compte notre demande au motif notamment « *que cela risquait de compromettre l'avenir du projet de couverture !...* », argument auquel nous n'avons jamais cru tant les 2 projets sont sans commune mesure à la fois en coût et en impact.

Nous saisissons donc l'occasion des prochaines élections municipales pour demander à chacune des listes qui se présentent aux suffrages des neuilléens si elle est prête à soutenir notre modeste projet, à veiller à sa réalisation immédiate et à éviter ainsi à leurs électeurs et à leurs enfants des années supplémentaires d'insécurité et d'appréhension.

.../2

Alors encore Maire de Neuilly, Monsieur Nicolas SARKOZY s'était déjà préoccupé de cette éventualité et avait déclaré à NEUILLY JOURNAL INDEPENDANT en 2003 :

«Si la couverture de l'avenue CHARLES de GAULLE est un dossier qui demande du temps, nous nous devons de prendre toutes les mesures nécessaires pour rendre plus vivable et plus sûre la situation actuelle »... Déjà 5 années de perdues !

Bien entendu, nous nous engageons à faire part à nos adhérents de toutes les réponses reçues dans un délai utile, c'est-à-dire, avant le 1^{er} Mars 2008.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire part de votre position, et vous prions d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l' Association,
La Présidente

Janine Régnaud

PJ. Plan et Notice explicative de notre proposition.